

ANNEXE D : Modèle des capacités opérationnelles de la SGSTO

1 Introduction

Le processus de gestion des subventions des trois organismes s'étend de la conception de programmes à la présentation des rapports de fin de subvention. Les renseignements ci-dessous décrivent ce processus, dont certains des points problématiques pour les utilisateurs, afin de contribuer à mettre la solution envisagée en contexte.

Établissement

La conception d'une possibilité de financement se caractérise par les décisions qui définissent les objectifs de la recherche, le budget, l'admissibilité des candidats, les termes et conditions, etc. Dans certains cas, les organismes subventionnaires et les organisations partenaires concluent des ententes de collaboration pour créer ensemble des possibilités de financement et les mettre en œuvre. Le paysage de la recherche au Canada continue d'évoluer, tout comme les éléments des possibilités de financement et les exigences de leurs programmes. Les organismes subventionnaires collaborent avec des partenaires, notamment pour les activités d'élaboration, les ententes, les budgets et la collecte des données associées afin de favoriser la production de rapports précis.

Les administrateurs des organismes subventionnaires lancent des possibilités de financement et en modifient la composition. Les possibilités de financement sont publiées sur les sites externes des organismes, promues par l'intermédiaire de campagnes et évaluées au moyen de questionnaires. Chaque année, les organismes lancent environ 300 possibilités de financement, qui font appel à une variété de formulaires et d'éléments de demande, d'orientations stratégiques, de modèles d'évaluation par les pairs, d'échelles de notation, etc.

Lorsque les possibilités de financement sont publiées, les chercheurs et le personnel chargé de l'administration de la recherche (des établissements) déterminent celles qui sont pertinentes et auxquelles ils sont admissibles, ainsi que celles qui s'harmonisent avec les objectifs et les répercussions de leur recherche. Une fois que ces possibilités de financement sont cernées, les candidats (qui peuvent être en milieu académique ou non), avec le soutien du personnel chargé de l'administration de la recherche de leur établissement, élaborent leurs propositions de recherche et préparent leurs demandes devant être soumises aux organismes par l'intermédiaire de leur portail.

Les administrateurs des organismes gèrent et répartissent les budgets des programmes et des concours en fonction de la conception des programmes et des structures de financement. En prévision de l'afflux des demandes de financement, les administrateurs de l'organisme commencent à identifier les évaluateurs appropriés pour les demandes reçues en analysant les données historiques en matière de demandes et d'évaluation par les pairs. De plus, les administrateurs et les analystes de l'organisme analysent les données pour éclairer la prise de décision en ce qui concerne les programmes et les concours.

Demande

Les candidats préparent leur demande, souvent avec le soutien du personnel chargé de l'administration de la recherche de leur établissement. Celle-ci est généralement constituée de données de CV pour les

participants, de la proposition de recherche, de l'information sur le budget, des lettres de répondants et de toute autre pièce jointe pertinente (selon la possibilité de financement, cela pourrait inclure des pièces jointes de format vidéo). Selon le type de possibilité de financement, les candidats pourraient préparer leur demande en collaboration avec une certaine combinaison de partenaires de financement, d'autres chercheurs nationaux et internationaux, et de stagiaires. Pendant ce processus, les administrateurs des organismes répondent aux questions portant sur l'utilisation des systèmes et les exigences des possibilités de financement.

Dans bien des cas, les utilisateurs interagissent avec les organismes dans plusieurs rôles, comme en tant que candidat ou évaluateur. Ils effectuent donc de nombreuses tâches propres à certaines fonctions (comme celles liées à la présentation de demandes et à l'évaluation par les pairs de l'exemple ci-dessus). Chaque utilisateur (tant interne qu'externe) possède un profil qui contient des renseignements personnels et professionnels utilisés pour effectuer ses tâches ainsi que des renseignements liés à ses fonctions et à ses droits d'accès.

Après la présentation d'une demande, les administrateurs de la recherche de l'établissement concerné se rendent sur le portail pour évaluer l'admissibilité et l'exhaustivité de la demande, puis transmettent la demande à l'organisme approprié.

Évaluation

Lorsque les demandes ont été approuvées et soumises par les établissements, les administrateurs des organismes les reçoivent dans le portail et évaluent leur admissibilité et leur exhaustivité. Les administrateurs des organismes affectent des pairs évaluateurs (ou évaluateurs internes dans certains cas) aux demandes de financement dans le portail afin que les évaluateurs puissent y accéder et effectuer leurs évaluations (c.-à-d. la notation, la rédaction de commentaires, la catégorisation, etc., qui peuvent varier d'une possibilité de financement à l'autre). Les évaluateurs remettent alors leurs évaluations dans le portail protégé. Ensuite, les administrateurs des organismes soumettent les évaluations à des contrôles d'assurance de la qualité pour s'assurer de la pertinence et de la portée appropriée des évaluations pour les discussions lors des réunions. Le personnel des organismes coordonne les éléments logistiques, les réunions et les déplacements pour les discussions. Pendant les réunions d'évaluation, les évaluateurs parviennent à un consensus sur les cotes et fournissent leurs cotes individuelles qui seront utilisées pour déterminer quelles demandes de financement seront recommandées pour l'attribution de fonds. Durant les réunions externes d'évaluation par les pairs, les évaluateurs fournissent leurs cotes au personnel de l'organisme d'une façon sécuritaire qui permet d'assurer un suivi, de compiler l'information et de produire des rapports dans le cadre des résultats du concours. Ces réunions peuvent parfois être tenues de façon virtuelle. Le concept et les méthodes des processus d'évaluation par les pairs sont fondés sur des données probantes et ne sont pas sujets à changement.

Attribution

Les administrateurs des organismes produisent des documents décisionnels et communiquent aux candidats les résultats de manière sécuritaire. Les bureaux d'administration de la recherche des établissements reçoivent toutes les données pertinentes concernant ces décisions aux fins de production de rapports. Les fonds sont versés aux établissements, où le personnel chargé de l'administration du financement de la recherche gère les fonds reçus et les transmet aux chercheurs par l'intermédiaire des systèmes financiers des établissements. Dans certains cas, les fonds sont versés directement aux candidats.

Pour ce qui est des demandes refusées, les candidats réutilisent souvent le contenu de leur demande précédente pour rédiger une nouvelle demande de financement dans les portails de demande.

Administration

Une fois les fonds attribués, les administrateurs des organismes surveillent le versement des fonds aux établissements ou aux candidats ainsi que l'admissibilité continue des candidats (en collaboration avec les administrateurs de la recherche des établissements), et traitent les demandes de modification aux subventions ou aux bourses présentées par les titulaires. Ces modifications peuvent concerner des changements de personnel, le déménagement d'un titulaire à un autre établissement admissible, des demandes des congés, etc. Les titulaires sont tenus de fournir des mises à jour et de produire des rapports sur l'utilisation de leurs fonds aux administrateurs de l'établissement et de l'organisme en question. Les administrateurs des organismes révisent régulièrement l'allocation des fonds, et procèdent à une réallocation si nécessaire.

Les organismes surveillent également les contrôles et les processus auxquels ont recours les bureaux d'administration de la recherche des établissements afin d'assurer la conformité aux règles d'utilisation des fonds. Il est parfois nécessaire d'effectuer un suivi et une enquête supplémentaires d'une personne ou d'un établissement. Les organismes disposent également d'un secrétariat qui surveille les enquêtes liées à des allégations d'inconduite contre des chercheurs. Ces enquêtes peuvent souvent conduire à des sanctions à l'endroit des chercheurs (comme la suspension du droit de participer à toutes activités reliées à la présentation d'une demande ou en tant qu'évaluateur) qui sont communiquées au personnel de l'organisme concerné pour veiller à leur respect.

Règlement, évaluation et suivi

Les trois organismes doivent effectuer une évaluation continue des processus de recherche pour garantir l'éthique dans les recherches financées par le gouvernement fédéral et pour veiller à ce que les objectifs des possibilités de financement soient réalisés. Elles doivent également surveiller le progrès des subventions et bourses, et leurs impacts.

Analytique

Les organismes reçoivent régulièrement des demandes d'analyse de données, en plus des questions du Parlement et du grand public. Les données sont utilisées pour effectuer des analyses quantitatives et qualitatives, et pour interpréter les résultats et produire des rapports de manière fiable et opportune afin de les transmettre à de nombreux intervenants internes et externes. L'intégrité des données est d'une importance capitale.

Gestion des intervenants

Les organismes communiquent régulièrement avec leurs intervenants et font le suivi de ces correspondances pour assurer la cohérence et la continuité de la communication, ainsi que pour éviter le travail en double. Dans certains cas, les organismes ont aussi besoin de transmettre des renseignements « Protégés B » à certains de ces intervenants de façon sécuritaire.

Apprentissage continu

Les organismes soutiennent leurs candidats et leurs évaluateurs en mettant à leur disposition des documents d'apprentissage expliquant la meilleure façon de demander du financement ou d'évaluer les

demandes. Les candidats et les évaluateurs s'occupent eux-mêmes de la lecture des documents d'apprentissage, qui constitue souvent une tâche obligatoire afin de soutenir l'excellence de la recherche et de l'évaluation par les pairs.

Gestion budgétaire du programme

Pour utiliser entièrement les fonds dans le budget, les administrateurs des organismes pourraient devoir distribuer des fonds inutilisés sous la forme de bourses de recherche supplémentaires ou de nouveaux budgets. Le transfert de fonds entre budgets appuie la gestion stratégique et la surveillance des budgets des organismes visant à soutenir l'excellence de la recherche au Canada.

La solution logicielle de gestion des subventions doit avoir une fonctionnalité suffisante pour l'intégralité du cycle de gestion des subventions et des bourses du point de vue de ceux qui financent et administrent les subventions et les bourses, ainsi que de celui du milieu de la recherche, qui demande et utilise les fonds.

Figure D-1 : Le modèle des capacités opérationnelles de l'initiative SGSTO démontre la portée du cycle de gestion des subventions et des bourses, et désigne les processus généraux associés à chaque stade.

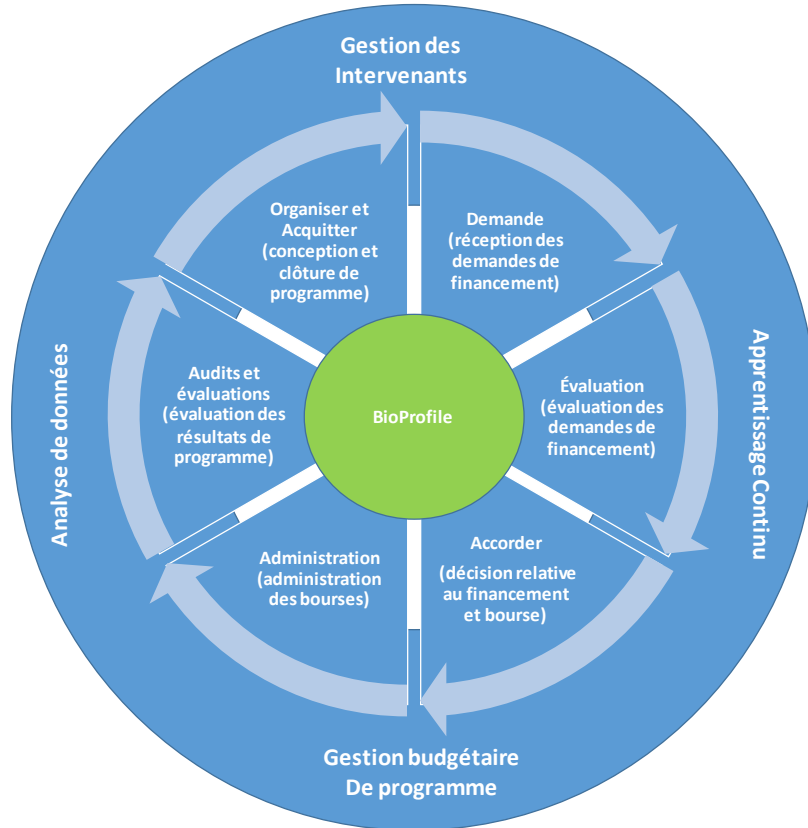


Figure D-1 : Modèle des capacités opérationnelles de l'initiative SGSTO

Ces capacités opérationnelles se divisent en d'autres catégories comme l'illustre la figure D-2 : Détails du modèle des capacités opérationnelles de l'initiative SGSTO.

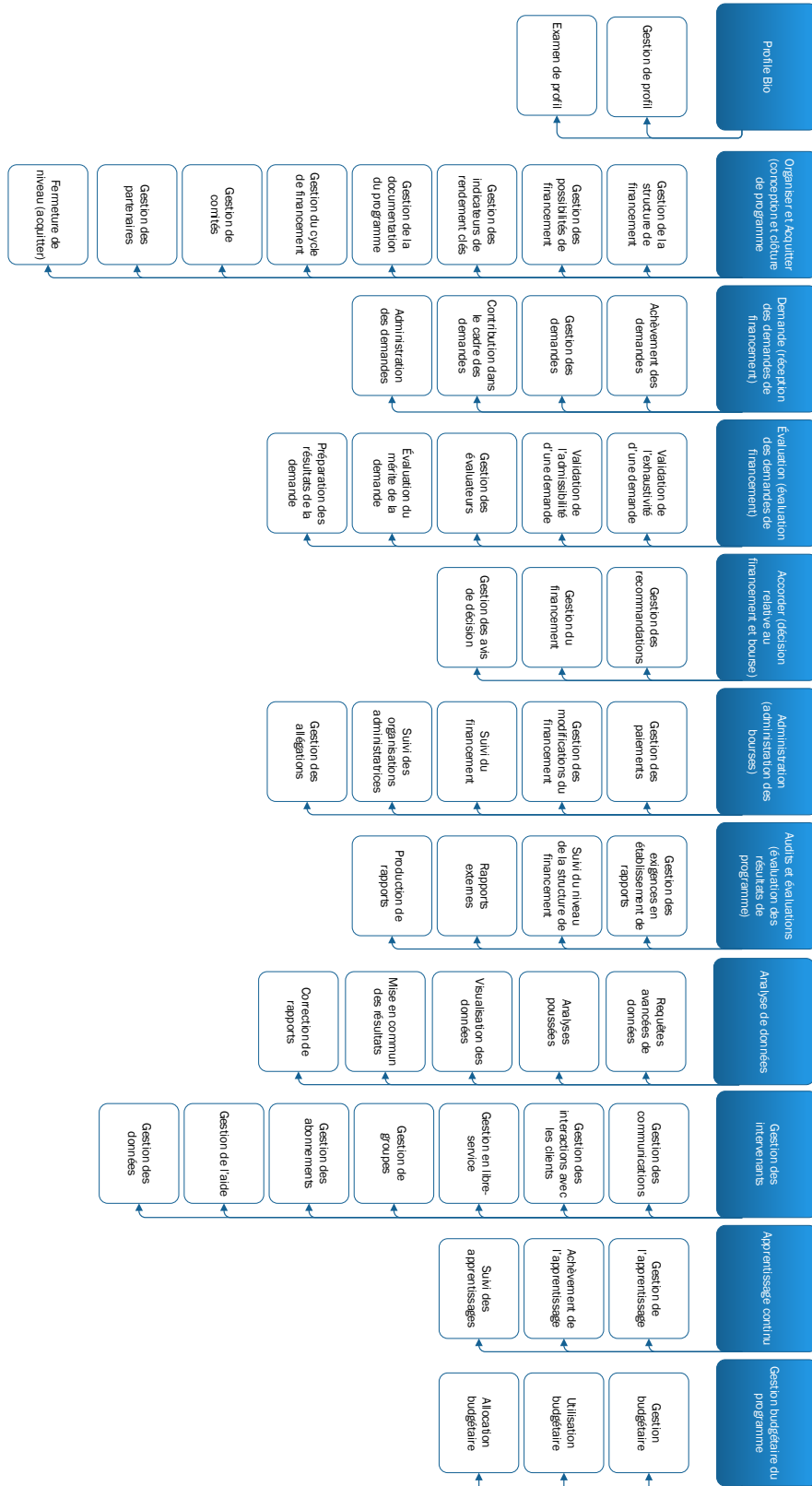


Figure D-2 : Détails du modèle des capacités opérationnelles de l'initiative SGSTO